

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

POLITIQUE

PAR

M. MAURICE BLOCK

AVEC LA COLLABORATION

D'HOMMES D'ÉTAT, DE PUBLICISTES ET D'ÉCRIVAINS DE TOUS LES PAYS

TOME PREMIER



PARIS

O. LORENZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

3 BIS, RUE DES BEAUX-ARTS

1863

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

Les actions punissables se divisent naturellement en deux catégories : celles qui sont commises avec intention, qui sont le résultat de la volonté; et celles qui, ne consistant que dans une infraction matérielle à une prescription ou à une prohibition, n'impliquent pas nécessairement l'élément intentionnel. Il est évident que cette première division est à l'abri de l'arbitraire des législateurs, puisqu'ils ne sauraient modifier le caractère intrinsèque des faits. Mais elle ne suffit pas : les faits intentionnels ont des degrés trop nombreux, une valeur trop diverse, des résultats trop différents pour qu'il soit possible de les soumettre aux mêmes règles; de là la distinction dans la loi romaine des crimes capitaux et non capitaux, et dans notre ancien droit, des crimes atroces et légers, simples et qualifiés; de là, dans quelques codes, la division des délits et des graves infractions de police, et dans le nôtre, des crimes et des délits. Cette division, nécessaire pour la pratique, serait, en théorie, à l'abri de tout reproche, si elle était fondée sur la valeur des actes que le législateur qualifie crimes ou délits; mais qui posera la borne où cesse le délit, où commence le crime? Quelle est la circonstance qui ôtera ou restituera à un fait le caractère de crime? Les faits, qualifiés crimes ou délits étant de la même nature, reposant les uns et les autres sur une infraction morale, il ne s'agit que du plus ou du moins, que d'un degré dans le péril de l'action ou dans son immoralité. Il eût été préférable d'adopter, comme le code d'Autriche, la dénomination de délits *graves* ou *légers* : elle indique, en effet, que le genre est le même et que la spécification seule les sépare.

Une question grave semble s'élever ici : quelles sont les actions que les lois peuvent incriminer et punir? Quels sont les faits qu'elles ont le pouvoir de ranger dans la catégorie des crimes et des délits? Cette question, l'une des plus importantes du droit politique, ne peut être résolue qu'en remontant au principe même du droit pénal (*voy.* au mot **Droit pénal**). Nous nous bornerons à énoncer ici, qu'une double condition est indispensablement imposée à l'incrimination des actions humaines; il faut : 1° qu'elles apportent un trouble extérieur à l'ordre social qui soit de nature à compromettre la sécurité générale; 2° qu'elles constituent en même temps une infraction à la loi morale, qui est le fondement des droits et des devoirs des hommes entre eux. En dehors de ces deux bases de la pénalité, la loi serait oppressive, puisqu'elle comprimerait la liberté civile au delà de ce que le maintien de l'ordre exige, ou s'attaquerait à des actes qui ne seraient empreints d'aucune immoralité.

À côté des crimes et des délits qui comprennent toutes les infractions intentionnelles, nous avons placé, pour présenter à la fois toute la série des faits punissables, les contraventions. Les contraventions sont des infractions aux lois et règlements qui, pour faire jouir la cité d'une bonne police, prescrivent des mesures de précaution ou la prohibition de certains

actes. Leur caractère commun est d'exister par le seul fait matériel de la désobéissance aux prescriptions ou de la négligence à les suivre, indépendamment de toute intention criminelle, de toute volonté malveillante. C'est là la différence radicale qui sépare le délit intentionnel de la contravention. Le délit n'existe pas par le seul fait matériel. Son élément essentiel est l'intention de nuire. Si cette intention coupable n'a pas dirigé l'agent, le fait n'est plus un délit, il cesse d'être punissable à ce titre. La contravention, au contraire, saisit le fait matériel en faisant une complète abstraction de la pensée qui a pu l'animer; elle ne s'attache qu'à ce fait en lui-même; elle suppose qu'il est le résultat d'une négligence, d'une erreur, d'un oubli involontaire, de l'ignorance même. La loi le punit néanmoins, car le fait commis par ignorance peut nuire, et la peine a alors pour objet de punir la négligence ou l'oubli.

Aucune action ne peut être poursuivie si elle n'a pas les caractères d'un crime, d'un délit ou d'une contravention. Il faut un texte précis de la loi; il faut même que ce texte soit clair, transparent, de sorte que le citoyen le moins instruit puisse en saisir la prescription; car, s'il n'a pu comprendre la défense, comment, avec justice, pourrait-on lui appliquer la peine? Si la prohibition est environnée d'ambiguïtés, où serait sa faute de ne l'avoir pas aperçue? On doit rejeter, en matière pénale, toutes les applications de peines qui ne reposent que sur des analogies, des inductions, l'interprétation laborieuse des textes contestés. Ici, tout est de droit strict : la prohibition existe ou n'existe pas; l'acte est défendu ou ne l'est pas. Si la loi est muette ou ambiguë, la poursuite est désarmée, car il n'appartient qu'à la loi d'apprécier les actes que la société a droit et intérêt de punir.

Les crimes, délits et contraventions sont classés suivant leur caractère et l'objet auquel ils s'appliquent. Notre code pénal, adoptant la classification des crimes *publics* et *privés* faite par la loi romaine, a rangé les crimes et délits en deux classes principales, *contre la chose publique* et *contre les particuliers*. Chacune de ces classes se subdivise ensuite, la première, en crimes contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, contre la constitution, contre la paix publique; la deuxième, en crimes contre les personnes et contre les propriétés.

Tous les actes punissables, quelle que soit la qualification que la loi leur donne, peuvent se modifier d'après la position personnelle des agents, et d'après les circonstances qui les ont accompagnés dans leur perpétration. La criminalité s'affaiblit, en effet, si le fait imputé au prévenu est une première faute, s'il a été poussé par le besoin ou la misère, ou s'il a agi dans l'empirement de la passion; cette atténuation est plus sensible s'il a été provoqué par un outrage ou des coups, si son extrême jeunesse ne lui a pas permis d'apprécier l'immoralité de son action, si une ivresse involon-

taire troublait sa raison; enfin, la criminalité s'efface entièrement s'il n'a fait qu'user du droit de légitime défense, ou qu'obéir à l'ordre d'un supérieur, ou que céder à une contrainte irrésistible, ou aux égarements de la démence. De là la distinction des circonstances atténuantes, des excuses et des faits justificatifs. Les circonstances atténuantes, que la loi n'a pas définies, sont tous les faits qui atténuent la culpabilité de l'agent ou la criminalité de l'acte, tels que la bonne conduite antérieure de l'agent, son repentir, les garanties que sa position présente, les causes d'impulsion qu'il a subies : la déclaration de ces circonstances n'efface pas la qualification du fait, elle ne fait que diminuer la peine. Les excuses, telles que l'âge au-dessous de 16 ans des prévenus ou la provocation par coups ou violences, réduisent le crime aux proportions d'un délit. Enfin, les faits justificatifs, qui excluent toute intention criminelle, écartent en même temps toute application pénale : tel est l'effet de la folie, de la contrainte et de la nécessité actuelle de la défense. Les actions punissables s'aggravent, au contraire, par la récidive qui dénote, par la répétition de la faute, un agent plus corrompu et plus dangereux; par la complicité qui accroît le péril du crime; par le nombre des agents réunis pour le commettre, et, dans certains cas, par la préméditation et le guet-apens, qui supposent un dessein criminel, réfléchi et arrêté à l'avance; par l'escalade et l'effraction d'une clôture, qui prouve une plus grande audace, enfin, par les circonstances de la nuit ou de l'isolement d'un chemin qui peuvent faciliter les violences. Les contraventions n'ont d'excuse que la force majeure et d'aggravation que la récidive.

Les faits qualifiés crimes sont déférés aux cours d'assises, les faits qualifiés délits, aux tribunaux correctionnels, les faits qualifiés contraventions, aux juges de paix statuant comme juges de police. L'organisation et les formes de ces tribunaux seront exposées au mot **Organisation judiciaire**.

Les crimes sont passibles des peines afflictives ou infamantes qui sont la peine de mort, les travaux forcés à temps ou à perpétuité, la déportation, la réclusion, la détention, le bannissement et la dégradation civique. Les délits sont passibles des peines correctionnelles, qui sont l'emprisonnement jusqu'à cinq ans et l'amende. Les contraventions sont passibles d'un emprisonnement d'un à cinq jours et d'une amende de 1 à 15 francs. La nature et le mode de ces peines seront exposés aux mots **Droit pénal** et **Peine**. FAUSTIN HÉLIE.

CRISES COMMERCIALES. Depuis quelques années, l'attention se trouve appelée par les circonstances sur ce qu'on est convenu de nommer crises commerciales, crises monétaires, sans trop se rendre compte de la différence que l'on semble attacher à ces deux dénominations. Qu'est-ce donc qu'une crise commerciale? pourrait-elle exister sans crise monétaire ou réciproquement? Dans quelles circonstances les observe-t-on?

Après une période de grande prospérité, 6 à 7 années en moyenne, et une hausse continue de toutes les valeurs et marchandises, sans que rien paraisse changé dans les apparences extérieures, tout à coup, par suite des besoins du commerce et de l'immobilisation d'un capital supérieur à celui qui pouvait fournir l'épargne, les demandes d'escompte se succèdent aux banques d'une manière inusitée, le portefeuille se gonfle, à vue d'œil, en même temps les billets émis en échange du papier de commerce escompté se présentent de suite au guichet des remboursements, et la réserve métallique diminue avec la même rapidité que le portefeuille se remplit. Les banques, pour enrayer ce mouvement, élèvent le taux de l'escompte avec une précipitation qui vient augmenter l'inquiétude générale, sans modérer d'une manière sensible les exigences du commerce. Enfin, quand les demandes affluant toujours, non-seulement l'élévation du taux de l'escompte, mais les refus complets opposés par les banques rendent la continuation des affaires, les renouvellements de la spéculation impossibles, il faut se liquider et vendre en baissant les prix : aussitôt les faillites, les suspensions paraissent.

Par suite de cette liquidation forcée, le portefeuille des banques diminue, l'encaisse se reconstruit, et le taux de l'escompte se trouve presque aussi rapidement ramené aux conditions ordinaires qu'il s'en était écarté.

La marche des affaires, aussi brusquement interrompue, produit une perturbation générale qui empêche toute reprise, avant qu'une liquidation plus ou moins complète et sérieuse ait permis à la confiance de revenir, avant qu'on ait pu se rendre compte des maisons qui ont résisté à l'ébranlement, ou dont le crédit n'a pas été atteint.

Une crise commerciale est donc un dérangement dans la marche des affaires, suivi du discrédit et de la dépréciation des marchandises, de la suspension, des faillites, de la déconfiture des maisons de commerce imprudemment engagées. Cette secousse se fait sentir au loin et réagit sur toutes les manifestations de la vie des peuples, tels que le mouvement de la population, mariages, naissances et décès, revenu public, etc. L'élévation du prix de l'argent, par suite des changes défavorables, détermine la baisse des fonds publics. Les ateliers suspendent le travail, les prix fléchissent, et dans le désarroi général les consommations diminuent.

Tout cet ensemble de phénomènes est passager; leur durée ruinerait les nations. On les a plus remarqués depuis le commencement du siècle, mais si les temps modernes en sont plus affectés, cela tient à ce que le crédit est plus étendu. Autrefois leur développement était moins rapide, leur action plus longue. C'est surtout dans ces derniers temps que le retour périodique des crises a été observé, et que leur coïncidence en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, a éveillé l'attention. C'est qu'en effet une solidarité paraît

exister entre les grands pays du commerce et de l'industrie. Autrefois, les affaires moins liées ne s'engageaient pas sur une aussi grande échelle supportées par le crédit. On travaillait en vue du marché que l'on connaissait, dont les besoins étaient limités. Aujourd'hui c'est pour le monde entier qu'on travaille, et quoique au premier aspect la demande semble devoir être illimitée, cependant il y a des moments où la production est insuffisante, d'autres où il y a engorgement, mévente, par suite de l'élevation continue et trop rapide des prix. Cela tient aux conditions générales de l'industrie, à la puissance des engins, à l'immobilisation de capital nécessaire pour supporter la concurrence, et à l'impossibilité, une fois engagé dans cette voie, de s'arrêter sous peine de pertes considérables. Jadis, en dehors de ces conditions, il y avait, il y a encore du malaise, des troubles; mais comme le crédit était presque inconnu, on ne rencontrait pas de ces suspensions terribles qui entraînent tout dans leur chute en rétablissant l'équilibre des prix par une réaction trop vive. La guerre, la disette, les épidémies étaient des fléaux très-puissants; aujourd'hui l'abus du crédit paraît l'emporter sur eux. En Angleterre, c'est surtout depuis son intervention que les crises se sont régularisées. On comprend comment les affaires au comptant ne peuvent jamais les produire.

Quand le crédit opère activement dans les transactions, il arrive un moment où, après quelques difficultés dans les échanges, un peu d'hésitation se manifeste, il faut faire intervenir la balance métallique. Les banques, pour défendre leur encaisse, élèvent l'escompte, c'est alors que l'on dit que la crise éclate. Plus le crédit est grand dans un pays, plus la circulation est active, plus les crises sont intenses. Le crédit disparaît complètement dans ces moments, restent les transactions ordinaires au comptant. Mais est-ce à dire que ces perturbations se produisent sans cause apparente, sans qu'aucun fait extérieur étranger au commerce soit venu troubler matériellement ses relations. C'est ce que l'étude des causes va nous apprendre.

Causes des crises. Les symptômes qui précèdent les crises ne se distinguent en rien des signes d'une grande prospérité; les entreprises et les spéculations de tous genres se multiplient; le prix des produits, la valeur des terres, des maisons s'élèvent; la demande des ouvriers s'accroît, le taux des salaires hausse, l'intérêt, au contraire, baisse. Ajoutez à cela la crédulité du public, qui, à la vue d'un premier succès, ne doute plus de rien, et le goût du jeu qui se répand en présence d'une hausse continue et s'empare des imaginations avec le désir de devenir riche en peu de temps. Enfin, un luxe croissant entraîne des dépenses excessives, basées moins sur les revenus que sur l'évaluation du capital d'après les cours cotés.

Les crises ne paraissent que chez les peuples dont le commerce est très-développé. Il ne saurait en être question dans les pays où il n'y

a pas de division du travail, ni de commerce extérieur; plus le crédit est restreint, moins on doit les redouter.

Les disettes, les guerres, les révolutions, les changements de tarif, les emprunts, les variations de la mode, de nouvelles voies ouvertes au commerce, voilà les principales causes invoquées tour à tour. Mais leur véritable critérium serait de les voir, dans des circonstances semblables, reproduire les mêmes effets. Malheureusement cette relation évidente entre les causes et les effets est assez rare dans les phénomènes sociaux et dans tout ce qui touche à la vie. Dans cette incertitude, on invoque successivement les causes les plus contraires pour se rendre compte des mêmes faits. On a le droit d'être surpris de la légèreté, de la facilité avec laquelle l'esprit humain accepte tout ce qu'on lui propose; il est tellement avide de se rendre compte, que lorsqu'il ne trouve rien de mieux, il se paye de mots. En effet, la multiplicité même des causes que l'on invoque suffit, il nous semble, pour prouver leur peu d'efficacité, puisque, alors qu'une seule devrait suffire, on en accumule un grand nombre; or, comme elles ne sont pas toujours réunies, on peut penser, en les éliminant une à une, qu'aucune d'elles n'est déterminante, puisque sa présence n'est pas indispensable pour produire le résultat attendu.

La cause déterminante est ailleurs; elle est la conséquence d'un état antérieur qu'il faut étudier avec soin. C'est ce qu'en médecine on appelle la prédisposition. Le froid, par exemple, est la cause de beaucoup de maladies: chez l'un d'un rhumatisme, chez l'autre d'une pneumonie, chez un troisième d'une pleurésie. La cause restant la même, le résultat est pourtant tout différent. C'est la prédisposition locale qui fait pencher la balance dans un sens ou dans un autre, et la preuve, c'est qu'en son absence le froid ne produit aucune maladie sur un individu sain. Il en est de même pour les crises; ce sera notre tâche de le démontrer. Nous nous attacherons à déterminer quelles sont les circonstances dans lesquelles elles se développent, et les causes à la suite desquelles elles éclatent. Mais nous insisterons surtout sur les conditions indispensables à leur existence, sur les phénomènes constants que l'on observe alors en dehors des causes si diverses, si variées, que l'on invoque selon le besoin du moment.

Pour résumer en une seule proposition le résultat de nos études sur la matière, nous dirons que les crises sont la réaction naturelle de nos efforts en faveur de l'augmentation de la production poussée à l'excès, et si les crises sont plus intenses de nos jours que dans les siècles derniers, c'est que nous disposons actuellement de moyens de production inconnus à nos pères. On devra donc s'habituer à l'idée du retour périodique de ces tourmentes commerciales qui, jusqu'ici du moins, paraissent une des conditions du développement de la grande industrie.

L'impulsion donnée au travail est telle que,

pendant quelques années, les matières premières suffisent à peine aux manufactures, les importations et les exportations augmentent sans cesse, puis tout à coup tous les canaux sont remplis, il n'y a plus d'écoulement possible, toute circulation cesse et une crise éclate. Toutes les spéculations s'arrêtent; l'argent, si abondant quelques mois auparavant, diminue; la réserve disparaît même, les appels de fonds continuent; on ne peut y satisfaire; les titres flottants viennent sur le marché: de là dépréciation de toutes les valeurs, obligation de se liquider dans les plus mauvaises conditions. Ces écarts, ces excès de la spéculation, sont trop dans la nature humaine pour qu'on puisse les prévenir par aucune mesure.

Quand on étudie les comptes rendus officiels publiés par le gouvernement et les grandes administrations publiques, on est frappé d'un fait très-remarquable, que les chiffres offrent d'eux-mêmes tout d'abord: on y trouve des périodes croissantes et décroissantes qui se succèdent avec la plus grande régularité. Il en est de même des tableaux des douanes, du prix moyen des céréales, des relevés du mouvement de la population, du cours des fonds publics; partout le même résultat se manifeste, et partout nous trouvons une concordance parfaite avec les comptes rendus des banques.

Si nous examinons les comptes rendus officiels de la situation des banques de France, d'Angleterre, des États-Unis, on ne tarde pas à reconnaître, au milieu des divisions nom-

breuses de leur actif et de leur passif, quelques chapitres dignes de la plus grande attention.

Ce sont:

1° Le développement des escomptes et des avances;

2° La réserve métallique;

3° La circulation;

4° Les dépôts et comptes courants.

Les deux premiers surtout présentent une marche tellement identique et régulière dans les périodes de crise et de prospérité, qu'ils devront nous servir de guide pour les reconnaître et pour nous indiquer si le danger est proche ou éloigné. Les deux derniers chapitres, la circulation et les dépôts, ne présentent pas la même régularité, leurs oscillations n'ont pas le même caractère; leurs écarts, beaucoup moins considérables, peuvent se manifester en l'absence des crises, par suite de quelques besoins particuliers et locaux, sans influencer sur la marche générale des affaires.

Nous allons donc porter notre attention sur l'étude des faits que nous venons de signaler.

Des escomptes. Le développement de l'escompte suit une marche régulièrement ascendante, pendant un certain nombre d'années, six à sept ordinairement, pour arriver à un degré triple ou quadruple du point de départ; alors il s'arrête, présente un état de stagnation pendant une ou deux années, se relève et atteint souvent un chiffre énorme au moment où une crise éclate. On s'en convaincra en jetant les yeux sur le tableau qui suit:

BILLETS ESCOMPTÉS.	1799	1805	1805	1814	1820	1820	1832	1832	1849
	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	1804	1810	1813	1818	1826	1830	1839	1847	1857
	Millions.								
Point de départ	111	255	255	84	253	253	150	150	256
Années prospères	510	557	557	547	638	638	760	943	951
Temps d'arrêt	503	545	545	*	*	*	756	749	907
Crises	630	715	640	615	688	617	1,047	1,329	2,085
Liquidations	255	391	84	253	407	150	847	256	1,414

De 1799 à 1804, l'escompte s'élève de 111 millions à 510 dans l'année la plus prospère (1802), retombe à 503 millions, atteint 630 millions au moment de la crise, et redescend à 255 après la liquidation.

Le même phénomène se présente six à sept

fois dans la première moitié de ce siècle, et coïncide parfaitement avec toutes les révolutions, les guerres, les épidémies qui se renouvellent périodiquement dans notre pays.

Comparons maintenant le prix du blé aux époques de crise et de prospérité.

PRIX MOYEN DE L'HECTOLITRE.

Années d'abondance.	f. c.	Années de disette.	f. c.	Crises.
1799	16 20	1803	24 55	1804
1809	14 86	1812	34 34	1813
1814	17 73	1817	36 16	1818
1822	15 49	1829	22 59	1830
1834	15 25	1839	22 14	1839
1841	18 54	1847	29 01	1847
1849	14 15	1855	29 32	—
1859	16 74	1856	30 75	1857

Le maximum du prix du blé précède et accompagne toujours les crises, le tableau qui

précède en fait foi. Le minimum ne se rencontre pas toujours dans les années prospères, comme

en 1814 à 1849; mais les prix sont toujours modérés dans les années heureuses, il n'y a pas d'exception.

De sorte que, d'après l'examen seul des *escomptes* et du *prix des céréales*, sur une période de cinq à six années au moins, on peut se rendre compte de la *proximité* ou de l'*éloignement* d'une crise, et, au lieu d'attribuer le malaise commercial aux troubles et aux révolutions, il faudrait chercher la cause et l'origine de ces dernières dans les écarts de la spéculation et l'encombrement des fabriques.

Tous les six ou sept ans, une liquidation générale paraît nécessaire pour permettre au commerce de prendre un nouvel essor.

Ce sont les liquidations qui produisent les crises, véritables pierres de touche de la valeur des maisons de commerce. Toutes celles qui ont entrepris au delà de leurs moyens succombent; les autres, assez robustes pour résister, reprennent le cours de leurs opérations avec une vigueur nouvelle, débarrassées des obstacles d'une imprudente spéculation. Mais aussi comment un industriel dont les produits sont demandés sera-t-il assez sage pour limiter sa fabrication aux besoins de la place? Par la force des choses il est entraîné à étendre sans cesse ses opérations tant que les demandes se succèdent, puis tout à coup la spéculation épuisée s'arrête; la production, lancée sur une grande échelle, est obligée de se ralentir, de se modérer; il faut réduire les salaires, ou même renvoyer une partie des ouvriers qu'on occupe, éveillant chez eux ces sentiments de haine qui se manifestent avec tant de violence dans les révolutions, que ce mécontentement, ce malaise général amènent quelquefois.

On comprend comment ces perturbations périodiques apportées dans le travail doivent bouleverser les conditions d'existence de la classe ouvrière et lui imposer de rudes et pénibles privations: le mouvement des mariages, des naissances et des décès en rend un témoignage évident, sauf quelques exceptions dont il est facile de se rendre compte au moment où une grande guerre menace ou éclate. Dans ces circonstances, les mariages (les naissances, par suite) se multiplient sans mesure pour permettre aux jeunes gens d'échapper aux réappels sous les drapeaux.

Il y a donc une succession des périodes prospères, des crises et des liquidations. Il nous suffira de jeter un coup d'œil sur les comptes rendus annuels, mensuels et hebdomadaires des banques de France et d'Angleterre pour montrer qu'on peut en suivre le développement pas à pas, presque mois par mois, au moins d'une manière très-claire, année par année. Les chiffres parleront d'eux-mêmes avec plus d'éloquence que tout ce que nous pourrions ajouter. Ils nous diront si la crise est proche ou éloignée, et, une fois l'orage passé, nous feront sentir le moment de la reprise des affaires.

Les relevés numériques *maxima* et *minima* mis en présence offriront ce résultat remarquable, et dont la reproduction constante de-

puis le commencement du siècle, en France et en Angleterre, prouve que nous n'avons pas affaire à un rapport fortuit, à un de ces accidents que le hasard amène. C'est que, une fois le *mouvement commencé* dans un sens ou dans un autre, *croissant ou décroissant*, il continue sans interruption jusqu'au moment où un revirement complet a lieu, ce qui ne veut pas dire que chaque mois le portefeuille, par exemple, sera supérieur au mois précédent; il y aura des oscillations; mais, les *maxima* et les *minima* de chaque année seront toujours supérieurs ou inférieurs à ceux de l'année précédente, sauf de rares et très-légères exceptions, que peut-être nous ne rencontrerions pas, si nous possédions le véritable chiffre extrême de l'année, tandis que la publication officielle ne donne la situation que pour un seul jour.

Le tableau qui suit résume les opérations des deux grands établissements qui varient le plus sensiblement, selon que la situation générale est prospère ou critique. Nous avons choisi de préférence, pour mettre ces variations en relief, les périodes de 1843-1847, 1850-1857, 1858-1861.¹

L'examen du tableau des escomptes (*voy. plus haut*) nous montre que, de 1799 à 1855, le minimum de l'escompte a varié dans de très-étroites limites, de 84 millions à 256. Après être descendu à 84 millions (1814) et à 150 (en 1832), il se trouve réduit, en 1849, au même chiffre qu'en 1805 et 1820.

L'escompte des années de crise présente presque régulièrement le même chiffre de 1804 à 1830.

1804 . . . 630 millions.	1826 . . . 638 millions.
1813 . . . 640 —	1830 . . . 617 —
1818 . . . 615 —	

On dirait un chiffre fatal; il n'y a d'exception que pour l'année 1810. Depuis 1830, il prend un développement en rapport avec l'intensité, la grandeur de la spéculation, et s'élève :

1839 . . . 1,047 millions.	1857 . . . 2,085 millions.
1847 . . . 1,329 —	1861 . . . 2,123 —

Ce chiffre d'affaires, comparé aux années antérieures et postérieures, indique assez combien la spéculation est la cause de cette sur-excitation factice du commerce. On peut donc craindre de voir les crises devenir de plus en plus graves avec le développement de l'industrie.

Ainsi en 1801 l'escompte retombe de 630 à 256 millions.
en 1830 — 617 à 155 —
en 1847 — 1,329 à 256 —
en 1857 — 2,081 à 1,414 —
en 1861 — 2,123 à — —

En 1847, l'escompte retombe à 256 millions, comme au commencement du siècle; cela peut donner une idée du malaise commercial.

1. Il sera facile de suivre cette étude sur le tableau général, pour la France, jusqu'au commencement du siècle, et plus haut encore pour l'Angleterre. On trouverait ainsi dans le passé la confirmation du présent et de précieuses indications pour l'avenir. Nous donnons ces tableaux dans notre ouvrage sur les crises commerciales et sur leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis. Couronné par l'Institut. Paris, Guillaumin.

Développement du portefeuille, de la réserve métallique et de la circulation des billets d'après les comptes rendus mensuels et hebdomadaires en France et en Angleterre pendant les trois dernières périodes.

	I. PORTEFEUILLE OU ESCOMPTE.						II. RÉSERVE MÉTALLIQUE.				III. CIRCULATION DES BILLETS.				
	FRANCE ¹		ANGLE-TERRE.		TOTAL de l'escompte dans l'année.		FRANCE.		ANGLE-TERRE.		FRANCE.		ANGLE-TERRE.		
	MAX.	MIN.	MAX.	MIN.	FRANCE.	ANGL.	MAX.	MIN.	MAX.	MIN.	MAX.	MIN.	MAX.	MIN.	
	fr.	fr.	l. st.	l. st.	fr.	l. st.	fr.	fr.	l. st.	l. st.	fr.	fr.	l. st.	l. st.	
1 ^e PÉRIODE	1844	101	73	11	7	749	2.6	273	236	15	14	215	242	21	19
	1845	164	88	16	8	1,003	18.5	268	193	16	13	262	257	22	19
	1846	180	135	23	12	1,250	34.2	197	110	16	13	311	258	21	19
	1847	192	167	21	14	1,327	38.3	89	66	14	8	255	229	20	17
	1848	252	57	16	10	692	8.8	137	53	15	12	383	263	19	16
	1849	57	41	11	9	256	4.5	289	145	17	14	413	359	19	17
	1850	144	100	14	9	1,175	7.4	476	432	17	14	492	449	20	18
	1851	150	93	15	11	1,240	15.2	622	470	17	13	563	503	20	18
	1852	273	106	14	10	1,824	7.7	608	510	22	17	671	552	23	20
2 ^e PÉRIODE	1853	394	231	19	12	2,847	25.9	533	516	20	14	685	628	23	20
	1854	410	241	16	13	2,947	22.6	497	280	16	12	642	582	22	19
	1855	479	310	19	12	3,745	22.1	440	210	18	10	662	592	20	18
	1856	511	382	21	13	4,419	30.9	285	163	13	9	638	594	21	18
	1857	608	501	31	15	5,596	49.1	288	188	11	6	612	531	21	18
	1858	543	348	25	14	4,561	•	593	250	19	12	690	562	22	20
	1859	534	440	19	16	4,947	•	644	523	19	16	754	669	23	21
3 ^e PÉRIODE	1860	562	437	24	19	5,083	•	548	431	16	12	777	709	24	20
	1861	608	444	21	16	5,329	•	412	284	14	10	738	713	21	19

Chacune des périodes qui servent de base à ce tableau, comprend les années prospères, et l'année extrême pendant laquelle la crise se déclare. Les deux suivantes sont celles de la liquidation. A partir de ces deux années, le mouvement reprend son cours, pour parcourir les mêmes phases.

La similitude et la simultanéité de ce mouvement en France et en Angleterre, indiquent bien qu'il n'a rien de particulier et de local, et qu'il ne subit pas l'influence des institutions ou des lois du pays.

De la réserve métallique. La réserve métallique faisant la contre-partie des escomptes, nous devons l'étudier ici. Ce qui frappe le plus dans les comptes rendus mensuels des banques, ce sont les deux mouvements, en sens inverse, du portefeuille et de l'encaisse. Tandis que l'un augmente sans cesse, l'autre diminue sans bruit, s'écoule peu à peu d'une manière continue, et le vide se fait surtout remarquer aux époques de crise, dont chacune, pour l'observateur attentif, se révèle longtemps d'avance par la décroissance des *maxima* et des *minima* mensuels et hebdomadaires. Le reflux du numéraire s'observe immédiatement après les crises, dans les deux ou trois années qui suivent, à la fin de la suspension des affaires ou au moment de la reprise. En se rétablissant avec une si grande rapidité, l'encaisse, comme les escomptes, offre un maximum supérieur à celui de la dernière période.

Ce double mouvement pour l'escompte et la

réserve métallique n'est donc pas particulier à une seule année, l'année de la crise, comme on semble le croire, puisque nous constatons que sa tendance dans un sens ou dans un autre est toujours très-marquée. La crise paraît et éclate quand, des deux côtés, il est porté aux dernières limites; ce qui prouve que, si des causes étrangères peuvent précipiter l'explosion, il faut bien reconnaître que tout était préparé depuis longtemps pour cette fin, et qu'un peu plus tôt un peu plus tard il fallait liquider; car une crise n'est qu'une liquidation générale pour permettre aux affaires de reprendre sur une base solide, et non pas sur les ressorts d'un crédit trop tendu, que les charges accumulées finissent par rompre.

Variations de l'encaisse métallique.

1799	1804	1810	1814	1820	1826	1830	1836	1840	1847
à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
1804	1810	1813	1818	1826	1830	1836	1839	1847	1857
millions	mill.								
5	1	1	5	34	86	104	89	169	49
25	83	124	118	218	238	181	249	279	626
1	32	5	34	86	104	89	169	57	72

La situation de l'encaisse métallique n'est plus la même que celle des escomptes et de la circulation des billets; son minimum s'observe toujours dans l'année où la crise éclate, et son maximum dans les années prospères, ce qui est le contraire pour les deux autres.

Le maximum de l'encaisse a varié de 25 millions (première période, 1799-1804) à 626 (deuxième période, 1847-1856).

Depuis 1814, le minimum de l'encaisse se rapproche beaucoup de celui de 1818 (34 millions), 57 en 1847, 49 en 1848, et en 1857, 70 millions.

1. Pour Paris seulement jusqu'en 1850; pour Paris et les coursales à partir de et y compris cette année. — Les sommes sont en millions de francs pour la banque de France, et en millions de livres sterling pour l'Angleterre.

Après chacune de ces dépressions de la réserve, le numéraire reflue plus abondant que jamais dans les caisses de la banque.

	PARIS seul.	PARIS et succursales.
Ainsi 1805 - 1807 de	1 à 89 millions	—
1825 - 1828 de	86 à 238 —	—
1836 - 1838 de	89 à 298 —	—
1848 - 1851 de	49 à 626 —	91 à 622
1857 - 1858 de	70 à 287 —	163 à 644

Les chiffres qui précèdent, mettent suffisamment en lumière ce double mouvement de flux et de reflux.

Circulation des billets. La circulation des billets présente des oscillations beaucoup moins grandes que les escomptes et la réserve métallique. Le maximum s'observe toujours dans les années qui précèdent les crises en France comme en Angleterre. Quand les recours à la banque sont les plus pressants, elle a déjà baissé; quand ils diminuent, elle descend, avant de prendre un nouvel essor, à un minimum inférieur à celui de toutes les années antérieures.

Le maximum de la période 1840-1847 s'élève à 311 millions le 31 décembre 1845. Le 15 janvier 1847, l'encaisse tombée à son minimum, la circulation n'est plus que de 271 millions, et le 17 septembre 1847 elle était descendue à 217.

Il n'y a donc pas excès d'émission, puisque le total est de 40 millions inférieur au maximum déjà observé.

En Angleterre de même, le maximum de la circulation, 22 millions l. st., atteint en 1845, est réduit à 18 en octobre 1847, l'escompte à 6 p. 100; le 25 du même mois, quand il fut porté à 8 p. 100, la somme totale des billets émis ne dépassait pas 20 millions l. st.

La circulation n'éprouve le contre-coup des variations des comptes courants que dans une très-faible proportion, car pendant qu'ils baissent de 83 millions (1845-1847), elle ne fléchit que de 24, et cette diminution ne tient probablement pas à cette seule cause, car le maximum de la circulation, 311 millions en 1845, ne correspond qu'à 95 millions en comptes courants; déjà en 1844, elle se tenait à 245 millions, quand ils ne dépassaient pas 39 millions. De 39 millions, ils s'élèvent à 120 (1844-1845), et cependant la circulation ne varie que de 245 à 260, de 15 millions environ. Les oscillations en hausse comme baisse ne sont pas comparables.

Dépôts et comptes courants divers. Les dépôts et comptes courants ne présentent plus la régularité des mouvements de la réserve métallique et des escomptes. Les oscillations sont brusques, en rapport avec certains besoins particuliers rapidement satisfaits et qui n'influent pas sur la marche générale des affaires. On les observe indifféremment dans la prospérité et dans les crises. Les écarts peuvent s'élever du simple au double; une baisse ou une hausse de 50 p. 100, telle est la marche ordinaire et annuelle. Il ne faudra pas s'étonner si on les retrouve de même pendant les embar-

ras des banques, sans y rattacher une trop grande importance, puisque ce n'est que la répétition naturelle du mouvement des années antérieures, alors sans influence sensible sur la réserve métallique ou sur le portefeuille.

En France et en Angleterre, la marche est la même. De 1840 à 1848, en France, ils varient de 32 millions (1842) à 120 (1845), et 37 en 1847 le 24 juillet, alors que l'encaisse était déjà remontée à 81 millions. Le 15 janvier 1847, quand elle était au plus bas, ils s'élevaient encore à 64 millions. Le minimum ne coïncide donc pas avec celui de la réserve métallique; mais, de plus, il paraît être complètement indépendant. Car si nous jetons un regard sur les minima des années antérieures, nous retrouvons la même dépression sinon une plus grande en 1844-1843-1842-1841 (37, 34, 32, 35 millions). Ce sont les années prospères de la période.

De 1844 à 1857, nous observons la même marche. Le maximum des comptes courants de 197 millions tombe à 150 (1852-1857). Le minimum qui avait été noté en 1855 (92 millions), ne se présente plus; au moment où l'encaisse était réduite à 184 millions (3 janvier 1857), ils s'élevaient encore à 131 millions. Le 15 novembre, l'intérêt à 9 p. 100, l'encaisse au plus bas (181 millions), il y avait encore 125 millions en comptes courants: c'est-à-dire une somme de 25 à 30 millions supérieure au minimum de toutes les années antérieures.

En Angleterre, de même, les dépôts privés variant de 3 à 18 millions sterling de 1841 à 1846, retombent à 7 millions en 1847, minimum déjà observé en 1843, 1844 et 1845.

De 1848 à 1852, ils varient de 8 à 15 millions; dans les années suivantes jusqu'en 1859, ils ne tombent pas au-dessous de 9 millions, pendant la crise ce minimum n'est pas même atteint.

Le taux de l'escompte à 9 et 12 p. 100, du 4 au 18 novembre, les dépôts se maintiennent à 12 et 14 millions liv. sterl. En décembre, au milieu des embarras d'une liquidation très-pénible, ils étaient déjà revenus au maximum, 15 millions liv. sterl.

Nous insistons sur ces variations, parce que des auteurs très-autorités ont prétendu que les crises étaient le plus souvent produites par le retrait des comptes courants des banques; de là, diminution rapide de la réserve métallique; les faits prouvent le contraire.

Des avances des banques sur effets publics, actions et obligations des chemins de fer. L'augmentation et la diminution des avances ne suivent pas la même marche en France et en Angleterre. Dans notre pays, elles n'ont pris quelque développement que depuis 1852. Nous ne retrouvons plus la continuité du mouvement ascendant et descendant qui, pour les escomptes et la réserve métallique, avait frappé si vivement notre attention; tandis qu'en Angleterre, le chiffre maximum se trouve bien amené par une succession pour ainsi dire non interrompue, et coïncide avec celui des escomptes pendant les crises. L'exagération de la somme des avances au moment des embar-

ras, leur dépression ou plutôt leur suppression presque complète pendant les liquidations, tout indique combien elles sont liées ici au mouvement commercial.

En France, au contraire, nous observons des oscillations brusques sans aucun lien entre elles, mais déterminées par un besoin spécial facile à reconnaître (au moment de l'émission des emprunts et des conversions, pour les avances sur effets publics, et au moment où on imprime une grande activité aux travaux des chemins de fer pour les avances sur actions et obligations).

Le total annuel des avances sur effets publics, à Paris, qui s'élevait à 262 millions en 1852 (conversion du 5 p. 100), baisse à 68 en 1854. L'emprunt de la guerre d'Orient le relève à 452 millions, et en 1857, l'année de la crise, il ne dépasse pas 124 millions. Il en est de même pour les avances sur actions et obligations des chemins de fer: de 395 et 326 millions, en 1853 et 1855, elles ne s'élèvent pas au-dessus de 102 millions en 1857.

Durée et liquidation des crises. La durée des crises est en général assez courte, si l'on ne considère que les moments les plus critiques pendant lesquels les demandes d'escomptes, la diminution de la réserve métallique, les changes défavorables engagent les banques à élever, coup sur coup, le taux de l'intérêt. Aussi longtemps que la confiance donne le crédit, il entraîne tout à sa suite. Les facilités qu'il procure engagent les transactions sur une grande échelle sans que l'on s'occupe des prix; le crédit n'est-il pas là pour vous soutenir et vous dégager? Mais il arrive un moment où, par la difficulté des échanges, il faut faire intervenir la balance métallique, alors les crises éclatent, la panique s'empare du public, les transactions s'arrêtent et les suspensions paraissent. Le crédit s'éclipse complètement, par son absence on juge de son utilité, mais en réalité on ne perd qu'une faible partie de ce qu'on lui devait. Cet état ne se prolonge pas au delà de six semaines à deux mois, puis vient la liquidation de la crise qui se prolonge de dix-huit mois à deux ans. A l'activité des années précédentes succède une langueur du commerce réduit aux seules opérations du comptant. La hausse continue des prix des années précédentes, remplacée par une baisse rapide, arrête toutes les affaires qui trouvaient dans le crédit leur principal soutien.

L'exagération du commerce intérieur et extérieur, à des prix enflés par la spéculation et non aux prix naturels, voilà la principale cause de tous les embarras. Les produits ne pouvant s'écouler à un prix constamment supérieur, tous les échanges s'arrêtent, la marchandise étant offerte, la baisse est rapide: elle atteint de 25 à 30 p. 100 en quelques mois, effaçant ainsi, en un instant, la hausse de plusieurs années. Alors l'échafaudage si brillant du crédit s'écroule, les primes ont disparu; les valeurs ne trouvant plus d'acheteurs, il faut se liquider et abandonner ses rêves, réalisant une perte, là où une année plus tôt on comptait

sur une fortune. Il ne faudrait pas cependant en conclure que le crédit et la spéculation sont funestes, car si les embarras commerciaux sont assez courts, une année ou deux au plus, les époques prospères présentent une succession continue de plusieurs années, six à sept en moyenne. Pendant cette période la progression est générale. L'argent, très-abondant, s'offre à vil prix sur le marché, l'intérêt baisse au-dessous de 3 p. 100; on répond de suite aux demandes de fonds; les souscriptions ouvertes sont de beaucoup dépassées; il faut les réduire, et tout cela quels que soient les événements qui viennent se jeter à la traverse. Dans ce moment, une grande guerre ne saurait arrêter le mouvement; les ressources sont telles qu'elles suffisent à tout, même aux plus énormes emprunts, les fonds publics peuvent en être affectés, le mouvement commercial ne se ralentit pas, se prolonge encore, jusqu'à ce que le portefeuille de la banque soit engorgé par des escomptes supérieurs à ceux de la dernière crise. Ce fait seul, qui précède toutes les mesures restrictives, indique assez les besoins, les embarras du commerce, qui ne peut continuer ses opérations sans faire de plus grands emprunts au crédit. On n'en est pas moins surpris, à la suite de ces bouleversements, du développement des sociétés, de leur activité et de leur puissance. Quant au retour périodique des crises, il se trouve clairement indiqué par leur simple énumération depuis le commencement du siècle. En voici la liste:

EN FRANCE.	EN ANGLETERRE.	AUX ÉTATS-UNIS.
1804	1803	—
1810	1810	—
1813	1815	1814
1818	1818	1818
1826	1826	1826
1830	1830	—
1836	1836	1837
1839	1839	1839
1847	1847	1848
1857	1857	1857

La simple inspection du tableau qui précède démontre la solidarité de ces contrées, puisque à quelques mois de distance nous les retrouvons dans la même situation.

Le développement régulier du commerce et de la richesse des nations n'a pas lieu sans douleurs et sans résistance, il y a des temps d'arrêt ou tout le corps social paraît paralysé, toutes les ressources évanouies; on croirait la société sur le point de disparaître dans un abîme ou du moins de se liquider par une banqueroute générale.

Plus on observe les crises commerciales depuis que l'on possède des relevés officiels de la situation des banques en France, en Angleterre et aux États-Unis, c'est-à-dire depuis le commencement du siècle, plus on demeure convaincu que leur marche, leurs accidents deviennent de plus en plus solidaires, et que dès qu'un embarras se fait sentir d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, il est rare qu'il ne réponde pas du côté opposé. Si nous resserons le cercle de nos recherches, nous constatons qu'en Angleterre et en France, depuis 1800,

les crises ont suivi une marche régulière et parallèle, éclatant et se liquidant presque aux mêmes époques.

Si, en Amérique, elles ont été moins remarquées dans les premières années, cela tient au faible développement de ses relations et de son commerce, mais elles ne tardent pas à prendre leur rang et leur place dans les perturbations commerciales qui désolent périodiquement le monde, sans arrêter néanmoins le développement de sa prospérité. On peut même dire que la gravité des crises est en rapport avec le développement de la richesse du pays. C'est un temps d'arrêt, qui, après une hausse de plusieurs années où la spéculation avait fini par prendre la première place, permet au commerce régulier de reprendre son allure normale après s'être débarrassé d'une imprudente spéculation. Aussi à aucune époque ne voit-on un pareil entrain, plus de facilités dans les affaires, plus de confiance et de sécurité qu'après la liquidation des crises. Comme leur nom l'indique, ce sont des accidents fâcheux, il est vrai; mais, comme dans les maladies, elles préparent un état meilleur en rejetant au dehors tout ce qui était impur.

Malgré le grand nombre de faillites que l'on signale sur leur passage, il est rare de voir de bonnes maisons succomber; celles qui se sont laissées entraîner dans des spéculations insensées, liquident et débarrassent le marché d'une cause incessante de trouble et de ruine. Tant que la hausse persiste, on échange les produits, personne ne perd, mais malheur au dernier détenteur! la baisse est si rapide que, les moyens de crédit qui l'ont engagé et soutenu jusque-là lui faisant défaut, la ruine est inévitable; le commerce rentre ainsi dans ses voies naturelles.

Les mauvaises récoltes, la cherté des céréales, les disettes se rencontrent assez souvent dans notre pays avec l'engorgement du portefeuille des banques, et apportent une nouvelle complication à une situation déjà mauvaise: cette coïncidence n'est cependant pas indispensable pour produire une crise commerciale; nous en avons la preuve en observant ce qui se passe en Amérique, où, malgré le bas prix des céréales, le développement des escomptes, l'abus du crédit porté à un certain degré, les fait éclater un peu plus tôt qu'en Europe, la situation des deux côtés étant également embarrassée.

Si la disette se rencontre avec le trop plein des portefeuilles, la crise sera plus grave sans doute, mais ce ne sera toujours qu'un accident, cause de troubles d'autant plus grands, que, la pyramide du crédit se trouvant renversée, au moindre ébranlement tout s'affaisse et croule. La dépression du portefeuille indique bien si la liquidation a été radicale et profonde, et dans ce cas on peut promettre une reprise active et durable des affaires. Si, au contraire, il n'y a qu'un temps d'arrêt, une légère diminution des escomptes, une demi-liquidation en un mot, on se relève un peu, mais pour retomber bientôt.

Influence des causes politiques. Opinion des principaux économistes. Moyens de prévenir les crises, remèdes proposés.

Dans chaque pays, en France, en Angleterre et aux États-Unis, on a eu une opinion particulière sur les causes des crises, et cette opinion a varié selon les époques et les événements. Dans tous les cas cependant on est assez porté à accuser son voisin et à rejeter sur lui la faute. On convient qu'on a été entraîné presque malgré soi, de manière à s'absoudre ainsi d'avance. Sans les complications extérieures, répète-t-on sans cesse, notre position serait bonne! et cependant les crises sévissent partout dans des circonstances semblables et au même moment, comme nous l'avons indiqué. Le point de départ seul varie, tantôt en France (1818), tantôt en Angleterre (1825), tantôt en Amérique (1836). Mais dès que l'ébranlement est donné, comme la flamme d'une trainée de poudre, elles se propagent avec une rapidité foudroyante sur les principales places de commerce du monde. Il faut donc, pour continuer notre comparaison, et puisque la mine éclate partout à la fois, que partout elle ait été préparée et chargée, n'attendant plus qu'un accident qui tôt ou tard, d'un point ou d'un autre, devait produire l'explosion.

Reconnaissant difficilement que les crises ne sont pas un fait contemporain, mais le résultat d'altérations profondes dans les opérations du crédit et dans les fonctions productives de la société, la plupart des auteurs, plus préoccupés de l'époque où ils écrivaient, ont cherché à expliquer par des causes toutes spéciales et particulières aux circonstances, leur origine et leur nature. A toutes les époques on a pris l'événement dominant du moment pour la cause de tout le mal. Tantôt c'était une perturbation intérieure ou extérieure; et puis il était si commode d'accuser la mauvaise constitution des banques de circulation, notamment la limite artificielle, dit-on, qu'elles imposent à leurs opérations en les faisant dépendre de l'encaisse métallique. On aimait à oublier que la condition essentielle de l'émission des billets, c'est la *disponibilité monétaire* que rien ne peut remplacer: supprimer l'obligation de les rembourser à présentation en numéraire, c'est amener dans un temps très-court leur inévitable dépréciation. L'expérience a été faite en France, en Angleterre, aux États-Unis, partout elle a été concluante.

Il faut bien se rappeler que le billet de banque n'est qu'une obligation, qu'un effet commercial, un simple engagement, une simple promesse; il ne remplace ni l'or ni l'argent, bien que par sa facile circulation il en économise l'usage. Les billets à ordre, les lettres de change, les billets des banquiers, les chèques, les lettres de crédit, quoique ne possédant pas tous les avantages des billets de banque, entrent aussi dans la circulation et ne permettent aucune assimilation entre la circulation métallique et la circulation fiduciaire. En Angleterre, dans ces dernières années, pendant que la circulation de la banque s'élevait à 30 millions l. st.,

l'ensemble des lettres de change était évalué à plus de 130 millions liv. sterl. (Tooke, Newmarch), et l'on calcule que ce papier circule un tiers plus vite que la monnaie. L'immense quantité des chèques qui s'échangent au *Clearing House* remplissent aussi les fonctions du billet de banque.

Les institutions de crédit restant le principal espoir, la seule source des secours au milieu des embarras, on a examiné avec soin leur constitution. Chacun des chapitres de leur bilan, privilège, monopole, capital nominal, réalisé et disponible, circulation, réserve métallique, dépôts en comptes courants, variation du taux de l'intérêt, tout a été tour à tour critiqué et accusé; à entendre les plaintes, si on y eût fait droit, les crises disparaissaient pour toujours. La variété des causes et des moyens proposés pour prévenir ou guérir d'un mal dont les symptômes et les résultats sont semblables, jette quelques doutes sur leur efficacité.

La diminution de la réserve métallique, la suspension du remboursement de billets, les difficultés de l'escompte, sans même parler du taux élevé que l'on réclame alors, voilà les plus graves difficultés contre lesquelles il faut lutter.

Voyons donc les opinions des principaux économistes et des commissions d'enquête sur ce sujet. Tout d'abord on a accusé ce qui était le plus apparent, les guerres, les révolutions, les disettes, les emprunts, etc. Mais les crises sévissent en dehors de toutes ces complications dont l'influence funeste ne doit cependant pas être méconnue.

Causes politiques des crises. Quoique, dans la production des crises commerciales, l'influence des causes politiques soit secondaire, on ne saurait cependant ne pas en tenir compte. Tout ce qu'elles entraînent de complications, de désordre et de ruines, frappe les yeux avec une telle évidence que pour quiconque ne scrute pas les origines, c'est là que l'on trouve l'explication la plus commode, la plus simple, la plus facile à percevoir de toutes les perturbations commerciales. On en est d'autant plus flatté, que l'on rejette sur les événements, les embarras, la gravité d'une position critique dans laquelle avec la plus grande imprudence on n'avait pas craint de s'engager.

Cependant si nous jetons un regard en Angleterre et aux États-Unis, nous constatons que les crises les plus graves, dans ces deux pays, ont éclaté en dehors de toute complication politique (crises de 1825, 1837, 1847, 1857).

Mais reprenons depuis 1800 la série des crises et des événements politiques, cherchons non plus seulement à l'étranger, mais encore chez nous en France, leur coïncidence avec les événements politiques si divers et si variés qui, comme une suite de changements de tableaux à vue dans un spectacle, sont venus successivement surprendre toutes les prévisions et renverser les combinaisons des plus fins politiques.

La crise de 1804 n'éclate qu'une année après la paix d'Amiens.

La crise de 1810 apparaît au moment de l'établissement du blocus continental, qui devait, selon les prévisions de son auteur, nous donner une suprématie commerciale incontestée. Au contraire les guerres d'Autriche, de Prusse, d'Espagne n'avaient pas arrêté le mouvement et l'accroissement des affaires. La reprise avait été rapide, et ce fut seulement après les désastres de 1813 et de 1814 que la liquidation fut complète.

La crise de 1818 éclate en pleine paix, à la suite d'une période d'excitation fébrile et de souscriptions inépuisables, du moins on le croyait, à tous les emprunts.

Les gouvernements français et étrangers y puisaient à pleines mains pour liquider les dépenses et constituer la dette que les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient laissée comme un souvenir dans toute l'Europe, chez les vainqueurs comme chez les vaincus.

La crise de 1825-1826 ne se fit sentir que trois années après la guerre d'Espagne, et en Angleterre et en Amérique elle fut beaucoup plus intense qu'en France.

La crise de 1830 seule coïncide avec la révolution de Juillet. Mais le développement du commerce et de l'industrie en 1829 à 1830 indiquait déjà combien la situation était tendue, les affaires difficiles. Ce fut la dernière goutte d'eau qui fit déborder le bassin déjà plein, et força une liquidation qui avait été incomplète en 1826. Aussi quel développement rapide de l'industrie et du commerce jusqu'en 1836! A ce moment les deux crises anglaises et américaines retentissent en France et produisent un temps d'arrêt, le mouvement reprendait cependant jusqu'en 1839; mais alors partout les embarras, quoique à des degrés divers, se faisaient sentir sans aucun accident politique pour les expliquer ou les motiver. La question d'Orient en 1840, qui menaçait de troubler la paix de l'Europe, suit, mais ne précède pas la crise.

La période de 1840 - 1847 se passe sans événements politiques considérables. En l'absence de toute secousse, le développement de la richesse des nations prend une allure plus rapide. La crise de 1847 avait déjà sévi avec toute son intensité en France et en Angleterre, quand éclata la révolution du 24 février 1848. Après une période prospère les moindres souffrances paraissent insupportables, et les populations mobiles, comme la nôtre, cherchent un remède, un soulagement à leur malaise dans des révolutions intérieures, tout au moins une distraction, et un écoulement du trop plein de la population dans des guerres extérieures avec leurs dévorantes conséquences.

Rien ne prouve mieux l'influence et l'action des crises commerciales sur la vie des peuples et sur les variations de l'opinion publique dans les temps difficiles et dans les années prospères, puisque cette dernière dépend presque entièrement de l'une ou de l'autre de ces situations. Tooke fait observer que la guerre déclarée en 1793 ne fut pas l'origine du peu de confiance et de discrédit qui arrêta le commerce à cette époque. Elle aggrava la situation

qui était mauvaise par suite de l'extension du système du crédit et du papier de circulation dans le monde entier. Les faillites paraissent en automne 1792 : les consolidés étaient encore à 90. La baisse des prix ne vient pas de la guerre, mais de la liquidation des grandes opérations entreprises deux ou trois années auparavant.

La dernière crise de 1857, si terrible en Angleterre et aux États-Unis, n'a eu sur le moment qu'un faible retentissement en France. On a pensé quelques blessures légères en silence, puis on a voulu repartir; mais depuis ce moment le mouvement est enrayé, et tant que l'évolution naturelle, c'est-à-dire une liquidation sérieuse, n'aura pas eu lieu, la reprise sera bien difficile; tout le monde, « les départements, les villes et les compagnies particulières s'étant lancés dans des dépenses très-considérables ». (Paroles de M. Fould dans son mémoire de 1861.)

La guerre de Crimée était terminée, la paix signée, et alors que tout faisait espérer une renaissance des affaires et promettait une activité commerciale et industrielle, supérieure à tout ce qui avait précédé, la crise vint surprendre tous ceux qui ne se rendaient pas compte de la situation des affaires par le développement exagéré des escomptes.

A l'étranger une crise peut éclater sans que l'on rende le gouvernement responsable de ses conséquences; il est vrai que dans les années heureuses on est moins porté à lui rendre grâce comme à l'auteur et à la seule source de toutes les prospérités. Il laisse plus volontiers le bien se faire seul par la lutte loyale et féconde de tous les intérêts engagés.

En France, aveu triste à faire, malheureusement trop confirmé par nos nombreuses révolutions, on a un attachement très-peu chevaleresque pour le pouvoir. On l'approuve et on l'applaudit tant qu'il fait nos affaires, ou peut-être mieux tant qu'il nous les laisse faire; du moment où, par notre faute le plus souvent, elles deviennent difficiles et embarrassées, nous lui retirons notre confiance. Après nous être mis dans une fausse position, nous sommes le pouvoir d'aviser, ou bien nous agitant sur notre lit de douleur, nous réclamons de lui des réformes quelquefois insignifiantes, toujours regardées comme des panacées à tous nos maux, et qui ne sont qu'un prétexte pour manifester notre mécontentement. De cette funeste et périlleuse habitude de lui attribuer tout le bien dans les années prospères, il résulte, par un effet contraire, qu'on le charge et qu'on l'accuse de tout le mal dans les moments de crise. De là ce va-et-vient de l'opinion publique en France, qui tantôt élève une dynastie, tantôt la renverse.

Crises monétaires. D'après l'examen que nous venons de faire, peut-on admettre qu'il existe des crises monétaires en dehors des crises commerciales? crises toutes spéciales, caractérisées par la diminution de la réserve métallique par l'écoulement du numéraire pour la

balance de certains paiements intérieurs ou extérieurs, et qui s'arrêtent d'elles-mêmes quand ces besoins passagers ont été satisfaits. Si on comprend sous ce titre, la simple diminution de l'encaisse, suivie d'une légère augmentation du taux de l'escompte, il est certain que ces mouvements ne sont pas rares; mais aussi ne portent jamais une perturbation sérieuse dans les affaires, et le plus souvent ont bien vite cessé. Ce sont des déplacements périodiques que les besoins du commerce réclament; mais ce ne sont pas des crises, car on voit régulièrement se reproduire chaque année. Les recours à la réserve métallique sont modérés et jamais menaçants; une simple augmentation de l'escompte de 1 p. 100 et souvent même sans aucun changement, tout s'arrête. Nous ne trouvons pas ici le trop plein du portefeuille, les demandes d'escompte précipitées, qui entraînent en même temps le numéraire avec une telle rapidité et dans de telles proportions que, dans la crainte de voir le remboursement à vue de billets menacé, on élève coup sur coup le taux de l'escompte, on réduit les échéances, on supprime même tout crédit. C'est seulement dans ces cas que l'on peut dire qu'il y a une crise monétaire, mais alors la crise commerciale domine. Dans les autres circonstances, une simple crise monétaire, si on veut lui conserver ce nom, n'est qu'un accident sans gravité, que l'on désigne improprement ainsi.

Opinions des principaux économistes. J. B. Say pensait que l'empressement du public, dans les crises, à réclamer le remboursement des billets, le *run* sur la banque, en un mot, selon l'expression anglaise, tenait à l'excès d'émission, ce qui fait baisser la valeur de l'or et engage à l'exporter là où il a la conservé entière. La multiplication de l'agent de circulation pour l'escompte, donne ainsi aux affaires une extension non proportionnée aux capitaux.

Senior fait remarquer qu'en 1825, l'exportation des métaux précieux s'est élevée à 4,400,000 livres sterling. De 1855 à 1857, en France, si on en juge par les achats de lingots, la somme exportée dépasse 1,300 millions de francs!

Wilson attribue les crises à une simple fièvre de spéculation à un moment donné par suite des apparences séduisantes de certaines opérations. Mais qui provoque ce vertige? C'est ce qu'il n'indique pas.

Tooke cherche à montrer la liaison des crises avec l'élévation du prix des céréales, dont le retour est aussi périodique. Il insiste sur les variations du cours des changes et avec beaucoup de sagacité indique son importance pour la balance des paiements à l'étranger. Dans un tableau très-curieux, il indique la coïncidence d'un change favorable avec la diminution des dépenses extérieures (guerre, achats des grains, etc.). L'intervention de ces deux dernières causes n'est pas toujours nécessaire, car, en 1825, alors qu'elles n'agissaient pas, la dépression des changes fut telle que le drainage de la réserve métallique continua la plus grande partie de l'année.

On ne peut juger de l'excès ou du défaut de la circulation d'après le nombre des billets émis et la réserve métallique. L'exportation ou l'importation des métaux précieux, *le change*, en un mot, l'indique seul.

En Angleterre, l'exagération de l'émission et des spéculations en tous genres ont surtout préoccupé les auteurs qui ont traité des crises commerciales. En France, M. Coquelin, dans son ouvrage du crédit et des banques, rappelle l'opinion de J. B. Say; mais au lieu d'admettre le simple remboursement des billets, il croit que ce sont plutôt les dépôts en comptes courants que l'on retire en numéraire. Les banques privilégiées seraient la cause de tout le mal. Leur monopole produit un engorgement de ces fonds de l'épargne et un débordement de ces fonds cherchant un emploi. M. du Puynode, dans son ouvrage *De la monnaie, du crédit et de l'impôt*, partage entièrement les opinions déjà exprimées par M. Coquelin.

Nous avons indiqué les objections faites à la constitution actuelle des banques, et les moyens proposés pour soutenir le commerce, la spéculation même, par des secours si bien combinés qu'ils ne seraient jamais victimes de leurs écarts, et pourraient tout braver impunément.

Les plus simples observations nous prouvent combien les faits sont en désaccord avec ces séduisantes théories.

L'excès d'émission des billets n'est surtout sensible que là où la liberté existe, car, si nous étudions la circulation des banques privilégiées en France et en Angleterre, nous constatons que, depuis la reprise des paiements, elle ne présente rien d'exagéré au moment des crises. Elle éprouve des variations annuelles, et le maximum ne se présente jamais pendant ses embarras, au moment où la réserve métallique est au plus bas.

Voici le tableau des variations de la circulation pendant les quatre dernières crises, en Angleterre et en France.

	ANGLETERRE.		FRANCE.	
	Millions l. st.		Millions fr.	
	MAX.	MIN.	MAX.	MIN.
1 ^{re} PÉRIODE.				
1820	26	22	1820	171
1822	20	16	1824	251
1825	26	19	1825	243
2 ^e PÉRIODE.				
1832	19	16	1831	238
1834	20	16	1835	241
1837	20	16	1836	231
3 ^e PÉRIODE.				
1840	18	15	1840	251
1845	22	19	1846	311
1847	20	17	1847	288
4 ^e PÉRIODE.				
1848	19	16	Paris et concours.	415
1853	23	20	1848	685
1857	21	18	1853	649
			1857	529

Le maximum précède toujours les crises; quand elles éclatent, il a déjà baissé.

Le rapport du papier à la réserve métallique

est beaucoup plus variable de un tiers à un septième. Aux États-Unis c'est presque toujours cette dernière proportion que l'on rencontre. En 1837, il y avait dans les caisses un dollar métal pour six en papier; en 1857, un dollar métal pour huit.

La circulation officielle privilégiée n'est pour ainsi dire rien à côté de la circulation privée et libre qui, sous le titre de lettres de change, lettres de crédit, billets à ordre, mandats, chèques, remplit les fonctions du billet de banque d'une manière si utile pour la société. MM. Tooke et Newmarch ne l'évaluent pas à moins de 180 à 200 millions liv. sterl. dans ces dernières années, pendant que la circulation de toutes les banques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ne dépassait pas 41 millions. C'est là qu'on peut trouver l'exagération quand, les promesses de payer arrivées à échéance, la vente des produits n'ayant pas eu lieu, ou les rentrées n'étant pas faites, on se tourne vers la banque, non-seulement pour son crédit, mais pour la balance de certains paiements, on s'attaque à l'encaisse métallique.

Ce sont ces engagements qui, pour la plupart, ne pouvant être admis par les banques, causent les suspensions, les liquidations forcées, les faillites, en un mot, tout le cortège ordinaire des crises.

Comment comprendre, en effet, que les banques puissent étendre assez leur circulation pour absorber la partie flottante et la moins sûre de toutes ces promesses de payer, auxquelles non-seulement on ne fait pas honneur, mais dont on demande le renouvellement?

A chaque période nous retrouvons la succession des mêmes accidents : augmentation rapide du portefeuille, diminution de la réserve, épuisement des caisses de la banque, en présence d'une circulation presque immobile.

Ainsi, en 1804, en 1813, en 1847, en 1857, les mesures défensives, l'élévation du taux de l'escompte, la diminution de sa durée, la limitation des remboursements, leur suspension même, ne sont prises qu'au moment où la crise, arrivée à son apogée, était sur le point de s'arrêter et de décroître : cela est si vrai, que l'argent rentre de suite, ce qui n'aurait pas lieu, si les mêmes besoins se faisaient sentir. Car on comprend que ces restrictions s'opposent à la sortie du numéraire; mais qu'elles le fassent rentrer si la demande reste la même, c'est ce que l'on saisit moins, si l'on n'admet pas la vente forcée des produits dont la spéculation chargée ne voulait pas se dessaisir en perte, seul et unique moyen de faire cesser la compensation des échanges par une balance métallique.

En France, comme on ne pouvait accuser l'acte de 1844, on s'est appliqué à chercher ailleurs la cause et le remède des crises. Le capital, les dépôts en comptes courants, la fixité du taux de l'escompte, voilà l'objet des plus sérieuses discussions.

Nous passerons sous silence les opinions plus hasardées et extra-scientifiques qui ne craignaient pas de proposer le retour plus ou moins déguisé au papier-monnaie.

A toutes les époques, la banque a toujours livré à la circulation une somme bien supérieure à son capital, en acceptant les sacrifices passagers que la position lui imposait, et que l'intérêt de ce capital immobilisé en rente compensait et au delà dans les années prospères. Son capital même, toujours disponible, ce qui serait conforme à son institution, ne préserverait pas l'encaisse dans les moments difficiles. Le compte rendu des opérations de la banque nous apprend, en effet, que les achats de lingots se sont élevés à la somme de 1,300,000,000 fr., de 1855 à 1857, ce qui représente près de quinze fois le capital.

Quant aux dépôts et aux comptes courants, nous avons exposé l'opinion de M. Coquelin, soutenue par M. du Puynode. Malheureusement, si elle séduit au premier aspect, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle ne s'accorde pas avec les faits, quand on prend la peine de la contrôler sérieusement sur les chiffres officiels.

En France et en Angleterre, les oscillations considérables, puisqu'elles peuvent varier chaque année, de 33 p. 100 environ en Angleterre, et de 50 p. 100 en France, ne présentent pas, comme on pourrait le penser, leur minimum au moment des plus grands embarras des affaires et quand on rappelle tous les capitaux disponibles.

Dans les deux dernières périodes, en 1847 et en 1857, le minimum des dépôts s'observe dans les années qui précèdent la crise en France et en Angleterre.

Le maximum que l'on remarque dans les années les plus prospères est presque atteint l'année même où se rencontre le minimum.

Voici le tableau de la situation :

DÉPÔTS, COMPTES COURANTS.					
BANQUE D'ANGLETERRE.			BANQUE DE FRANCE.		
(En millions de livr. sterl.)			(En millions de francs.)		
ANNÉES.	MAX.	MIN.	ANNÉES.	MAX.	MIN.
1845 . . .	11	8	1844 . . .	60	37
1846 . . .	18	8	1845 . . .	120	42
1847 . . .	11	8	1847 . . .	69	37
1852 . . .	15	9	1852 . . .	157	104
1856 . . .	14	9	1855 . . .	167	92
1857 . . .	15	9	1857 . . .	150	104

Le plus simple examen nous montre les variations considérables qui se reproduisent annuellement et constituent ce que l'on peut appeler le mouvement normal des dépôts.

Ce qu'il faut surtout noter, c'est qu'en Angleterre le minimum et le maximum varient très-peu. En France, le maximum seul présente de grands écarts, mais les minima dans chaque période n'ont pas varié.

Dans les deux pays, on observe le même minimum dans la prospérité et dans les crises.

Bien plus, le minimum ne se rencontre même pas avec celui de la réserve métallique.

En Angleterre, en 1857, le minimum, 9 millions livres sterling, se présente le 27 juin,

alors que l'encaisse était encore de 11 millions. Quand il fut réduit à 6 millions (18 novembre), l'escompte à 10 p. 100, les dépôts privés étaient déjà remontés à 13 millions ou 14,900,000 liv. sterl., le 25 novembre, l'encaisse étant encore à 7 millions.

Il en est de même des dépôts publics. Le minimum, observé en juillet 1857 (3 millions), s'était relevé en octobre (8 millions), fléchit de nouveau à 5 millions, puis du 11 au 25 novembre, varie à peine avec tendance à la hausse (6 millions le 2 décembre).

En France, le 13 mars 1857, le minimum des comptes courants (104 millions) se rencontre avec une réserve métallique s'élevant encore à 219 millions.

Le 15 novembre, quand celle-ci fut réduite à son minimum, les comptes étaient déjà remontés à 125 millions.

Le chiffre minimum du compte courant du Trésor ne coïncide pas davantage avec la dépression de la réserve métallique, c'est en mars qu'il se présente (68 millions); en septembre, à la veille de la crise, il touche au maximum (121 millions), et enfin, en novembre quand l'encaisse est menacée, il ne tombe qu'à 72 millions. D'ailleurs, le Trésor ne retire pas ses dépôts en numéraire; il est le premier intéressé à venir au secours de la banque, et les billets qui servent à solder les divers services publics ne sont pas du nombre de ceux qui se présentent au guichet des remboursements pour des paiements à l'étranger.

L'étude attentive de la marche des dépôts ne confirme pas les vues si ingénieuses d'auteurs de M. Coquelin. La pratique ici vient réfuter la théorie reçue.

En Amérique, le développement rapide des dépôts, qui, de 109 millions de dollars, s'élevaient à 230 millions en 1857, avait encore été dépassé par le chiffre des escomptes et des avances, qui de 364 millions s'élevait aussi élevé à 684, et enfin par le rapport si dangereux et tout artificiel de la réserve métallique au papier en circulation, rapport de 1 à 8. Ces deux dernières causes seules devaient amener une suspension que le retrait des dépôts devait précipiter encore.

Que dire maintenant de la liberté des banques? car c'est la conclusion de MM. Coquelin et du Puynode. Peut-on sérieusement la considérer comme un moyen pratique pour prévenir les écarts de la spéculation? L'histoire des crises aux États-Unis, en Écosse, en Angleterre, en France, là où la liberté et le monopole existent, nous dispensera d'insister.

Il nous reste à examiner le dernier moyen proposé: la fixité du taux de l'escompte. Un auteur anonyme pense que cette fixité produirait, ce que tout le monde désire, l'inappréciable bienfait d'une sécurité parfaite pour la circulation toujours régulière et facile des engagements qui représentent les échanges réalisés. Mais cette dernière condition capitale dans le système, est-elle toujours remplie? Si le mouvement régulier et prospère des affaires attire la spéculation à la vue des bénéfices réa-

lisés, elle ne tarde pas, quand elle est à bout de moyens, d'employer tout ce qui peut, pour la soutenir, accroître la circulation; et de là, les billets de complaisance. Pour se procurer des capitaux, dont l'usage se fait payer très-cher, beaucoup de maisons n'hésitent pas à se créer, par un système de crédit illusoire, des ressources fictives, et mettent en circulation des sommes qui n'ont aucune raison d'être. Première cause d'erreur. La seconde, c'est de penser que, quand l'escompte est à bas prix, les banques se montrent plus faciles, moins sévères dans le contrôle des effets escomptés, de là une extension illégitime du crédit commercial. Le total des effets escomptés n'est jamais plus bas qu'à ces époques. Mais ce que l'on conseille a déjà existé sans produire les bienfaits effets qu'on en attend. Pour proposer la fixité du taux de l'escompte et l'augmentation de la circulation des billets comme moyen de salut, il faut avoir oublié les crises de 1804, 1810, 1813, 1818, 1826, 1830, 1839, 1847, pendant lesquelles l'escompte, maintenu à 5 p. 100, et la liberté d'émission n'ont pu prévenir aucun désastre.

Les crises, comme les maladies, paraissent une des conditions de l'existence des sociétés où le commerce et l'industrie dominant. On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires; mais les supprimer, c'est ce que jusqu'ici, malgré les combinaisons les plus diverses, il n'a été donné à personne. Proposer un remède à notre tour, quand nous reconnaissons le peu d'efficacité de ceux des autres, n'était pas possible, d'autant que leur évolution naturelle rétablit l'équilibre et prépare un sol ferme sur lequel on peut s'appuyer sans crainte, pour parcourir une nouvelle période. C'est déjà beaucoup que de connaître la nature et le siège du mal; une modification du système ne suffit pas pour les arrêter ou les supprimer; il appartient seulement à l'expérience et à l'activité intelligente de ceux auxquels est confiée la direction des institutions de crédit, d'en restreindre ou d'en atténuer les fâcheux résultats.

Nous ne pouvons qu'indiquer ici la solidarité et l'harmonie parfaite qui existent entre les oscillations si remarquables des escomptes et de la réserve métallique, et les autres phénomènes, manifestations de la vie des peuples, tels que les transactions commerciales (importations, exportations), le mouvement de la population (mariages, naissances, décès), des revenus publics, des contributions directes et indirectes, des découverts du Trésor, de la dette flottante, etc.: tout marche ainsi entraîné dans une commune solidarité, soumis aux mêmes influences et comme obéissant à la même puissance d'expansion et de retrait. La répétition constante des mêmes accidents, dans les trois grands pays du crédit et des affaires, donne ainsi la meilleure confirmation scientifique de ce que nous voulions démontrer.

1. Voy., pour les tableaux, notre ouvrage précité: *Des crises commerciales, etc.*

Le développement régulier de la richesse des nations n'a donc pas lieu sans douleurs et sans résistances. Dans les crises, tout s'arrête pour un temps, le corps social paraît paralysé; mais ce n'est qu'une torpeur passagère, prélude des plus belles destinées: en un mot, c'est une liquidation générale.

Nous allons maintenant donner quelques indications bibliographiques.

Parmi les ouvrages français nous mentionnons: Bonnet, *Des crises commerciales*; Clément Juglar, *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis* (ouvrage couronné par l'Institut); et les ouvrages de MM. Coquelin, Courcelles-Seneuil, du Puynode, Gautier, Faiguet, sur les banques, le crédit et les monnaies. (Guillaumin, éditeur.)

Parmi les anglais: Doubleday, *Financial history of England*; Tooke, *Philosophy of trade, History of prices*; Wilson, *Capital and currency*.

En Amérique, nous remarquons: Carey, *The credit system*; le Rapport au Congrès sur la crise de 1857 (*Commercial advertiser*, 8 janvier 1858), et plusieurs articles du *Hunt's merchants magazine*. CLÉMENT JUGLAR.

CROISADES. On désigne généralement par ce nom les guerres entreprises pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ et l'extirpation des infidèles. Dès les premiers jours du christianisme, Jérusalem fut considérée comme une ville sainte par les chrétiens. Plusieurs localités, Bethléem, le Thabor, etc., rendues célèbres par des épisodes de la vie du Christ, devinrent également l'objet d'une espèce de culte, et furent réputées lieux saints. De tous temps aussi, la piété des chrétiens les porta à faire le voyage de Palestine; le zèle devint plus ardent encore, les pèlerins affluèrent en plus grand nombre le jour où les papes appliquèrent à ce pèlerinage des indulgences plénières. Lorsque l'islamisme envahit l'Asie occidentale, quand le khalif Omar se fut emparé de Jérusalem, les chrétiens n'en continuèrent pas moins à visiter la Terre-Sainte en toute sécurité. Le fanatisme des musulmans fut réprimé par les khalifs de Bagdad, et, plus tard, par ceux du Caire, jusqu'à Hakem. Ce dernier (vers 1100), loin d'imiter la tolérance de ses prédécesseurs, organisa contre les chrétiens de Syrie une sorte de persécution et donna ainsi lieu à la première croisade. L'Occident s'émut tout à coup des injures faites aux pèlerins de la Terre-Sainte et des cruautés exercées contre eux par les musulmans. L'Europe entière s'ébranla à la voix d'un simple ermite qui racontait, dans des prédications éloquentes, les exactions, les avanies que le fanatisme des sectateurs de Mahomet faisait peser sur les fidèles. A ces récits les peuples se lèvent en masse et s'arment pour la délivrance du saint tombeau. Le pape Urbain II applaudit au projet conçu par Pierre l'Ermite, d'organiser, contre l'islamisme, une coalition européenne. La guerre sainte est proposée par lui dans le